

Méthodologie de la rédaction

Chercher de l'information c'est constituer une liste de références ou une liste bibliographique.

La démarche classique et logique pour une bonne recherche de l'information se résume en cinq étapes :

1. Préparer sa recherche (savoir ce que l'on veut obtenir, avoir déjà des mots clés, des termes précis et faire une bonne combinaison)
2. Choisir ses sources
3. Interroger le catalogue et les bases de données
4. Récupérer et gérer ses références
5. Évaluer ses références
6. Présenter ses références

1. **Préparer sa recherche**, explorer les dictionnaires de langue, les encyclopédies, les dictionnaires par discipline pour trouver les termes encyclopédies, les dictionnaires par discipline pour trouver les termes appropriés. Puis, cerner son sujet à l'aide de la grille suivante :

Qui ?	Quels groupes particuliers sont concernés par la question ?
Quoi ?	Quel est l'objet de l'étude ? Quelles sont les composantes de la question ?
Quand ?	De quelle période s'agit-il ? Le sujet s'inscrit-il à une époque précise ? Peut-on le circonscrire dans le temps ?
Où ?	Quel est le contexte géographique ? Le sujet peut-il se limiter à une région particulière ? À un pays précis ?
Comment ?	Quelles approches ou points de vue faut-il considérer ? Expérimental ? Théorique ?
Pourquoi ?	Quelle est la signification ou l'importance du sujet ? Quelles en sont les implications ? Pourquoi devrait-on s'en occuper ?

1. Choisir ses sources

Type d'outil	Type de document
Catalogue de bibliothèque (collections de l'université)	- Livres - Titres de périodiques - Rapports - Publications gouvernementales - Thèses
Bases de données (index électroniques qui recensent le contenu de périodiques auxquels la bibliothèque est abonnée). On y trouve souvent le texte intégral des articles.	Articles de périodiques Comptes rendus Thèses et dissertations
Base de données et assistant	Possibilité de demander l'article par le prêt entre bibliothèques.

Il est clair que les informations recueillies par recherche bibliographique vont être exploitées pour en tirer une toute petite information utile à son propre travail de rédaction. Il faut donc lors de la rédaction de son mémoire, thèse ou rapport, rédiger une liste d'ouvrages bibliographiques qui est en général mis à la fin du document.

On peut se poser déjà les questions ci-dessous pour essayer d'y apporter des réponses pratiques sur la façon dont est traitée l'information:

1. Pourquoi rédiger une bibliographie

Trois réponses sont évidentes:

1. Respecter les auteurs: ils ont édité des ouvrages de références, vous vous êtes appuyés sur un corpus de textes pour consolider votre texte et votre argumentation scientifique ou technique ; Vous devez les citer (droit d'auteur).

2. Montrer la qualité de votre travail et en permettre sa vérification en répertoriant les documents que vous avez utilisés, donc lus. Ceci donne plus de crédit à votre écrit. Les lecteurs se rendront compte que vous vous êtes bien documenté sur le sujet de votre travail.

3. Identifier sans aucune ambiguïté le document décrit (fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher et le localiser facilement).

2. Comment rédiger une bibliographie

Quand un chercheur soumet un article à un journal scientifique, il doit suivre des règles très strictes pour la rédaction de sa bibliographie (style propre à chaque revue).

Il n'y a pas une seule règle de présentation bibliographique, mais plusieurs ! Se tenir à une seule façon de faire et ne jamais changer de présentation au cours du même travail.

3. La citation dans le texte.

Il est important de bien citer dans le texte les références pointant sur la bibliographie, afin de faciliter la recherche de la référence dans la liste bibliographique.

Elle se fait le plus souvent :

Par auteur : on inscrit, à l'endroit adéquat du texte, le nom entre parenthèses ou entre crochets, suivi de l'année.

... économie institutionnelle (Williamson, 1987)

... avantage comparatif (Mucchielli, 2001)

Quand il y a deux auteurs, on les inscrit tous les deux :

...previously reported (Salais et Storper, 1993)

Au-delà, on ne reprend que le premier auteur suivi de la formule 'et al.'

... previously reported (Amable et al., 1997)

La citation d'une partie du texte doit être retranscrite tel quel (respect de la ponctuation, des majuscules, des fautes ainsi que la mise en forme (gras, italique, souligné).

La citation doit toujours être suivie de(s) auteur(s), année, page

Il s'agit d'une citation :

L'intégrer dans le texte entre des guillemets « ... »

Exemple : En effet, l'évolution démographique laisse entrevoir un déplacement important du rapport de forces sociales au détriment des jeunes.

« Les débats autour de la question de la santé montrent assez bien que ce sont les générations qui avancent en âge, avec le cortège de problèmes que le vieillissement entraîne, qui occupent le devant de la scène. » (Gauthier, 1999, p. 33).

Il s'agit d'une partie de citation ouvrir les guillemets suivis de points de suspension « ...la partie de citation. »

Exemple : Il faut absolument que les travailleurs sociaux connaissent les valeurs des adolescents « ... si nous voulons qu'une "chimie" se crée entre

les jeunes et les institutions ou les entreprises qui les accueillent. » (Bachand et Boulet, 1999, p. 25).

S'il s'agit d'une citation en langue étrangère

1. Langue comprise par les lecteurs

On peut citer un passage en langue étrangère si on sait que les lecteurs maîtrisent la langue de l'extrait. On n'a alors qu'à mettre le passage cité en *italique* et entre guillemets (« »).

Exemple : On doit examiner les facteurs qui déterminent les structures institutionnelles : « *The Canadian focus on both high-school and university students undoubtedly reflects the fact that the latter educational route is far more common, and therefore less elitist, in Canada.* »

(Juhnke, 1997, p. 170)

2. Langue originale qui ne peut pas être comprise par les lecteurs

On doit essayer de trouver une traduction déjà publiée de l'extrait et indiquer dans la référence le nom du traducteur ainsi que les dates de publication et de traduction. Si aucune traduction n'a été publiée, on doit traduire soi-même l'extrait. Il suffit de mettre sa traduction entre guillemets (« ») et d'indiquer la mention Notre traduction entre crochets [].

Exemple : Janet Juhnke, dans un article qui traite du roman *Le Magicien d'Oz* de L. Frank Baume et de sa version cinématographique faite par Victor Fleming, souligne la qualité de l'adaptation : « Le film *Le Magicien d'Oz* produit par MGM est l'une des adaptations les plus réussies d'un roman au cinéma. »

[Notre traduction] (Juhnke, 1997, p. 170).

On veut citer une citation et on n'a pas accès à la source originale : On doit mentionner non seulement la source d'où est tirée la citation, mais également la source originale. Généralement, on utilise : « cité dans » ou « cité par »

Exemple :

L'étude des opérateurs amont a été développée dans une logique de compréhension de trajectoires d'exploitation. Un article paru dans *Agreste Les Cahiers* explique : « Les recensements généraux de l'agriculture (RGA) de 1988 et 2000 permettent de cerner les tendances lourdes depuis les années 1980. »

1 *Agreste Les Cahiers*, n° 2, 2000, p. 9 ; **cité dans** Barlin, H., Letanne, J.P., Machoix, P. et al. *Les exploitations agricoles à responsabilité limitée*. Paris: CNASEA, 2002, p. 142.

Attention : dans la bibliographie, on n'indiquera que la source secondaire, c'est-à-dire la source que l'on a consultée. Dans l'exemple précédent, le livre : *Les exploitations agricoles à responsabilité limitée* se retrouverait dans la bibliographie, mais pas le journal *Agreste les Cahiers*.

Deux règles de bases sont à observer pour rédiger une bibliographie :

1. La bibliographie doit absolument être **structurée et organisée** :
 - L'écriture des références est différente selon le type de documents.
 - Respecter l'ordre des auteurs tels qu'ils apparaissent sur le document.
2. La bibliographie doit répondre à des règles de **présentation homogènes** (respect de la typographie et de la ponctuation).
 - Ouvrage (Monographie)
 - Ouvrage collectif
 - Chapitre d'ouvrage
 - Article de périodique
 - Thèse, mémoire
 - Communication à congrès
 - Cd Rom ou DVD
 - Site web

Noter bien qu'à chaque type de document de la liste correspond une citation bibliographique particulière : exemples

a. citation d'un ouvrage:

Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'ouvrage : sous titre. Lieu d'édition : Éditeur. Pagination. – (collection)

Exemples :

Ménard, C. (2004). L'économie des organisations. Paris : La Découverte. 123 p. –(Repères)

Ménard, C., 2004. L'économie des organisations. Paris : La Découverte. 123 p.

Ménard, C. (2004). «L'économie des organisations». Paris : La Découverte.

123 p.

Plusieurs auteurs :

Saussier, S., Yvrande-Billon, A. Ou Saussier, S. et Yvrande-Billon, A.

Si plus de trois auteurs : Bartoli, P., Boulet, D., Laporte, J.P. et al.

b. Citation d'un ouvrage collectif

Nom, Initiale du Prénom **fonction** (Année). Titre de l'ouvrage. Lieu de publication : Editeur, Pagination

Exemples :

Exemples :

- Zuindeau, B. éd. (2010). Développement durable et territoire. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 517 p. (Environnement et société)

- Belasco, W., Horowitz, R. eds (2009). Food chains : from farmyard to shopping cart. Philadelphia (USA) : University of Pennsylvania Press, 296 p.

c. La citation d'un chapitre d'ouvrage

Nom, Initiale du Prénom de l'auteur du chapitre (Année). Titre du chapitre. **In :** Éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur, **intervalle de pagination.**

Exemple :

D'Hauteville, F., Sirieix, L. (2007). Comprendre la consommation du vin en 2005. In : Couderc, J.P., Hannin, H., D'Hauteville, F. et al. (eds). *Bacchus* 2008. Paris : Dunod, 105-135

d. Citation d'un article

Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, vol. (n°), intervalle de pagination

Exemples :

Barrett, C. (2008). Smallholder market participation. *Food Policy*, 33 (4), 299-317

e. Citation d'un article en ligne

nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique [en ligne]*, vol., n°, (date de la consultation) <URL>

Exemple :

Farès, M. (2009). Wine Brokers as Independent Experts. *Journal of Agricultural and Food Industrial Organization* [en ligne], 7 (1) (page consultée le 10/11/2009)

<http://www.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?article=1259&context=jafio>

f. Citation d'un mémoire ou d'une thèse

_ Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre de la thèse ou du mémoire. **Type de document** : **Spécialité**. Lieu de soutenance : Université de soutenance, nombre de pages.

Exemples :

Sidibé, Y. (2009). La tarification de l'eau d'irrigation. Mémoire Master Recherche : Agriculture, Alimentation et Développement Durable – A2D2.

Montpellier : Montpellier SupAgro, 69 p. Cheriet, F. (2009). Instabilité des alliances stratégiques asymétriques : cas des relations entre les firmes multinationales et les entreprises locales agroalimentaires en Méditerranée [En ligne]. Thèse de doctorat : Economie du développement agro-alimentaire et rural. Montpellier : Université de Montpellier 1, 443 p. Disponible sur :

g. citation d'une communication à un congrès

Auteur(s) de la communication (Année). Titre de la communication. Titre de la conférence, organisateur de la conférence, date et lieu de la conférence, nombre de pages.

Exemples:

- Aubert, M., Bouhsina, Z., Egg, J. et al. (2008). Substitution céréales locales - céréales importées et stabilisation du marché : une liaison impossible au Sahel? Colloque international : intégration des marchés et sécurité alimentaire dans les pays en développement, CERDI, 03-04/11/2008, Clermont-Ferrand (FRA), 15 p.

- Sirieix, L., Grolleau, G. (2007). Consumers and food miles. Colloque international AIEA2: Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire, 22-25/07/2007, Londrina (BRA), 15 p.

h. citation d'un dvd ou d'un cd-rom

_ Nom, Initiale du Prénom (Année). Titre [**Type de support**]. Lieu d'édition : Editeur. Informations complémentaires

Exemples :

- Larousse. (1997). Encyclopédie Larousse multimédia 2008 [dvd]. Paris : Larousse. 120 mn
- Sabourin, E., Antona, M., Coudel, E. eds. (2004). Action collective [cd-rom]. Montpellier : CIRAD.

i. citation d'un site web

Nom de l'auteur ou de l'organisme. Titre de la page d'accueil [**en ligne**]. (date de consultation du site). <URL>

Exemple:

- AGRESTE. Recensement agricole 2000 [en ligne] (page consultée le 10/11/2009). <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>
- FAOSTAT. Statistiques Production/Cultures [En ligne] (page consultée le 21/12/2010) <http://faostat.fao.org/site/567/default.aspx#ancor>